

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté par  
le Bureau du commissaire au renseignement, 2025.

No de catalogue : D98-3F-PDF  
ISSN 2819-0920

## Table des matières

1. Introduction .....	1
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs.....	2
3. Risques et incertitudes.....	4
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes .....	4
5. Approbation des cadres supérieurs.....	4
Annexe A – État des autorisations (non vérifié).....	5
Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié).....	6

**Bureau du commissaire au renseignement**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants  
quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**1. Introduction**

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

Le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) est un organisme indépendant et quasi judiciaire du gouvernement du Canada. Le Bureau du commissaire au renseignement appuie la réalisation du mandat de surveillance du commissaire au renseignement tel qu'il est défini dans la Loi sur le commissaire au renseignement. Le commissaire au renseignement approuve – ou n'approuve pas – certaines activités de sécurité nationale et de renseignement prévues par le Centre de la sécurité des télécommunications et le Service canadien du renseignement de sécurité et autorisées par leurs ministres respectifs.

Vous trouverez une description sommaire de la responsabilité essentielle du BCR dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#). De plus amples renseignements sur le BCR figurent sur le [site Web du Bureau](#).

**Méthode de présentation du rapport**

Le présent rapport trimestriel a été établi par la direction selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenses du BCR telles qu'elles sont approuvées dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2025-2026 ainsi que dans les crédits centraux reçus du Conseil du Trésor. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le BCR utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

**Bureau du commissaire au renseignement**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

**2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

La présente section donne les faits saillants des résultats financiers pour le trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2025, ainsi qu'une explication des écarts par rapport à la même période de l'exercice précédent, lorsque le seuil d'importance relative dépasse 5 000 \$ pour les dépenses de programme et les crédits législatifs.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs (en milliers de dollars)

	2025-2026 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2026	2024-2025 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2025	Écart entre les autorisations budgétaires	Dépenses cumulatives au T2 de 2025-2026 (30 sept 2025)	Dépenses cumulatives au T2 de 2024-2025 (30 sept 2024)	Écart entre les dépenses cumulatives
Crédit 1 Dépenses de programme	2 573	2 534	39	652	985	(332)
Autorisations législatives	183	160	23	91	80	11
Total	2 756	2 694	62	743	1 065	(321)

	2025–26 Dépenses du T2	2024–25 Dépenses du T2	Écart entre les dépenses du T2 de 2025– 2026 et celles du T2 de 2024– 2025
Crédit 1 Dépenses de programme	418	657	(239)
Autorisations législatives	91	40	51
Total	509	697	(188)

**État des autorisations**

À la fin du deuxième trimestre, le 30 septembre 2025, les autorisations budgétaires du BCR totalisaient 2 756 000 \$ (votées et législatives, soit 2 635 000 \$, en plus du report de son budget de fonctionnement, qui représentait 121 000 \$).

À la fin du deuxième trimestre, le 30 septembre 2024, les autorisations budgétaires du BCR totalisaient 2 694 000 \$ (votées et législatives, soit 2 576 000 \$, en plus du report de son budget de fonctionnement, qui représentait 118 000 \$).

L'augmentation de 62 000 \$ des autorisations budgétaires par rapport à l'exercice précédent découle de rajustement des salaires et des régimes d'avantages sociaux des employés en fonction des conventions collectives signées dans l'administration publique centrale et une augmentation de 2 000 \$ dans le report du budget.

**Bureau du commissaire au renseignement**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

**État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant**

Au 30 septembre 2025, les dépenses cumulatives jusqu'à ce jour avaient diminué de 288 000 \$ (27 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent :

- les dépenses liées au crédit 1 avaient diminué de 300 000 \$;
- les paiements législatifs avaient augmenté de 12 000 \$.

Quant au trimestre d'exercice clos le 30 septembre 2025, les dépenses budgétaires ont augmenté de 155 000 \$ (29 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent :

- les dépenses liées au crédit 1 avaient diminué de 206 000 \$;
- les paiements législatifs avaient augmenté de 51 000 \$.

Le tableau ci-dessous donne une explication de ces changements, par article courant.

Article courant	Changements aux dépenses votées et législatives (trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2025 par rapport au trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2024)	Écart entre les dépenses cumulatives de 2025-2026 et celles de 2024-2025 (du 1er avril au 30 septembre)	Écart entre les dépenses du T2 de 2025-2026 et celles du T2 de 2024-2025 (du 1er juillet au 30 septembre)
<b>Crédit 1 – Dépenses du programme</b>			
1 Personnel	Il y a eu une légère diminution des coûts de personnel au deuxième trimestre en raison des charges salariales.	(6)	4
2 Transports et communications		(1)	0
3 Information		0	1
4 Services professionnels et spéciaux	Le BCR a conclu une entente avec un autre ministère pour la fourniture de communications sécurisées. La diminution des coûts du deuxième trimestre est attribuable à la différence dans le calendrier du paiement annuel pour les communications sécurisées.	(348)	(349)
5 Location	Le BCR a conclu un accord d'occupation avec Publics services et Approvisionnement Canada. L'augmentation est entièrement attribuable au délai de facturation lié aux baux.	27	109
6 Réparation et entretien		0	0
7 Services publics, fournitures et approvisionnements		1	0
9 Acquisition de machines et de matériel		(5)	(5)
<b>Total partiel du crédit 1</b>		<b>(332)</b>	<b>(240)</b>
<b>Dépenses législatives</b>			

**Bureau du commissaire au renseignement**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

1 Personnel	Les trois premiers mois du Régime d'avantages sociaux des employés n'ont pas été facturés avant la mi-juin et n'ont été payés qu'au trimestre suivant.	12	51
<b>Total</b>		(320)	(189)

**3. Risques et incertitudes**

La charge de travail du BCR dépend en grande partie sur la demande et le BCR ne contrôle pas le volume, la complexité, ni le calendrier des dossiers soumis pour examen. Par conséquent, afin de maintenir sa capacité à exécuter son mandat en tant que très petit organisme, il doit continuer à gérer prudemment ses ressources humaines et financières.

**4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Il n'y a pas eu de changements significatifs en ce qui a trait aux opérations, au personnel et aux programmes.

**5. Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

Version originale signée par

\_\_\_\_\_  
L'honorable Simon Noël, c.r.  
Commissaire au renseignement

Version originale signée par

\_\_\_\_\_  
Justin Dubois  
Dirigeant principal des finances

**Bureau du commissaire au renseignement**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

**Annexe A – État des autorisations (non vérifié)**

(en milliers de dollars)	<b>Exercice 2025-2026</b>			<b>Exercice 2024-2025</b>		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses du programme	2 453	451	685			
Autorisations législatives – Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	183	91	91			
<b>Total des autorisations</b>	<b>2 636</b>	<b>542</b>	<b>776</b>			
				2 534	657	985
				160	40	80
				<b>2 694</b>	<b>697</b>	<b>1 065</b>

**Bureau du commissaire au renseignement**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025**

**Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)**

(en milliers de dollars)	<b>Exercice 2025-2026</b>			<b>Exercice 2024-2025</b>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel	1 379	343	546	1 319	254	508
Transports et communications	27	3	8	27	3	10
Information	30	1	1	30	0	1
Services professionnels et spéciaux	811	30	56	863	379	403
Location	309	165	165	325	56	137
Réparation et entretien	50	0	0	100	0	0
Services publics, matériel et fournitures	20	0	1	20	0	0
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	10	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	0	0	0	10	5	5
Autres subventions et paiements	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>2 636</b>	<b>542</b>	<b>777</b>	<b>2 694</b>	<b>698</b>	<b>1 064</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>2 636</b>	<b>542</b>	<b>777</b>	<b>2 694</b>	<b>698</b>	<b>1 064</b>